



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

152, rue du Curé-Mauger

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité, que lors de la session ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 3 février 2020, au bureau municipal 66 chemin Auckland, à 20h, les membres du Conseil prendront en considération la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 152, rue du Curé-Mauger.

La propriétaire désire régulariser la situation de bâtiment secondaire qui dépasse les normes d'implantation autorisées dans la zone .

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à St-Isidore-de-Clifton, le 16 janvier 2020.

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier par intérim